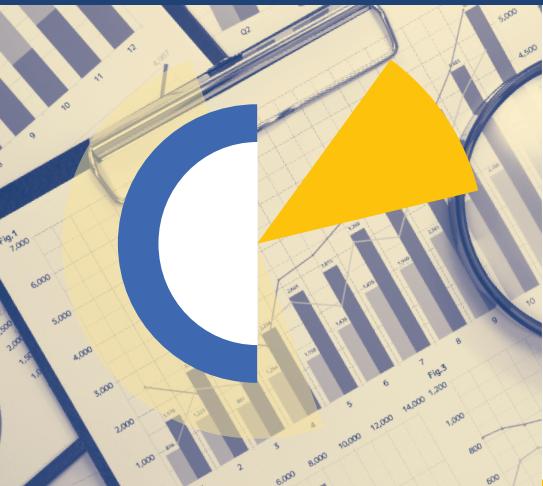


Un accès aux équipements et une situation sociale plus favorables autour des grandes villes

Insee Analyses Hauts-de-France • n° 145 • Décembre 2022



Les Hauts-de-France affichent d'importantes disparités territoriales en matière de revenus, de situations sociales, d'accès aux emplois, aux équipements ou aux espaces naturels, autant de facteurs influençant la qualité de vie des habitants.

Les disparités territoriales en matière de conditions de vie semblent s'être accentuées entre 2008 et 2018. D'une part, les habitants des territoires périurbains les plus proches des grandes agglomérations ont conservé un niveau de vie élevé et jouissent toujours d'un bon accès aux équipements. D'autre part, dans les territoires plus excentrés, les difficultés sociales ou le manque d'accessibilité aux équipements se sont parfois accrues.

Les évolutions observées en une décennie peuvent s'expliquer par les vagues les plus récentes de périurbanisation et de gentrification. Ainsi, l'attractivité de la seconde couronne des grandes agglomérations (Amiens, Lille, Arras...) ou de certains territoires du bassin minier (Vendin-le-Vieil, Courcelles-lès-Lens, Harnes...) va de pair avec une amélioration du niveau de vie des habitants de ces territoires.

En partenariat avec :

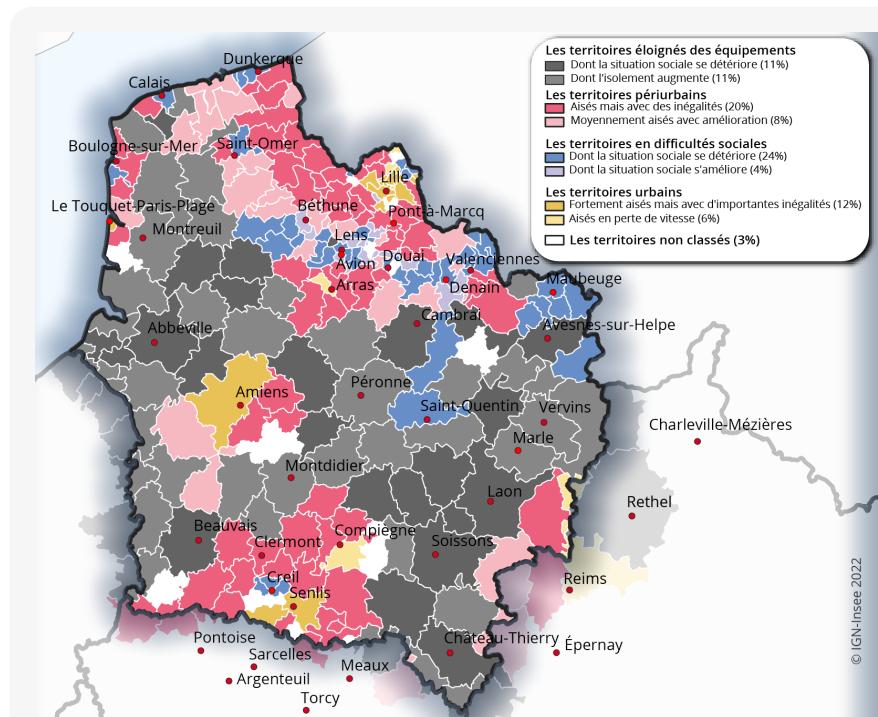


La mesure de la qualité de vie ne peut se résumer aux indicateurs économiques de richesse tels que le PIB ou aux indicateurs de revenus ; elle doit intégrer d'autres facteurs qui ont également une influence sur le bien-être des citoyens. Au niveau territorial, la qualité de vie peut ainsi être appréhendée en tenant compte non seulement de la situation sociale des habitants (niveau de formation, situation familiale, revenus) mais aussi des caractéristiques propres aux espaces de vie eux-mêmes (présence d'équipements, occupation des sols, qualité de l'air...).

Des disparités territoriales qui se maintiennent voire se creusent

La prise en compte de ces deux dimensions permet de distinguer quatre groupes de territoires en Hauts-de-France selon leur situation en 2018 : les territoires éloignés des équipements ; les périurbains ; ceux en difficultés sociales ; les plus urbains. Compte tenu des évolutions sur une décennie ► méthodologie, chaque groupe est lui-

► 1. Les territoires de vie dans les Hauts-de-France au regard des indicateurs de qualité de vie



Lecture : les territoires non classés sont ceux ne pouvant être inclus dans les autres classes. Ils représentent 3 % de la population régionale.

Sources : Insee, base permanente des équipements 2013-2020, recensements de la population 2008-2018, Filosofi 2018, état civil (2016-2020, 2010-2014) ; Corine Land Cover 2008-2018 ; Medes 2018 ; Ministère de l'Intérieur (2007, 2017).

même constitué de deux classes ► figure 1. Ces trajectoires témoignent globalement d'une accentuation des disparités

territoriales entre les territoires périurbains les plus aisés, d'une part, et les territoires éloignés des équipements ou les pôles

confrontés à des difficultés sociales ou à de fortes inégalités, d'autre part. Ces constats interrogent de nombreuses politiques publiques (lutte contre la pauvreté, contre l'étalement urbain, accessibilité, offre de services et d'équipements) et peuvent en outre susciter des débats sur la durabilité des préférences individuelles telles que le fait de privilégier la maison individuelle et les espaces faiblement urbanisés.

Des conditions de vie dégradées par l'éloignement des pôles urbains

Les territoires éloignés des équipements sont situés dans des espaces peu artificialisés, plus rarement concernés par la pollution atmosphérique et dans lesquels la maison individuelle prédomine. Les habitants accèdent moins facilement aux **équipements de proximité** que dans le reste de la région ▶ **figure 2**. C'est particulièrement le cas en Thiérache (Marle, Vervins, La Capelle). Dans les territoires d'Abbeville ou de Beauvais, bien qu'intégrés à cette catégorie dite éloignée des équipements, l'accès aux équipements est facilité au sein de la ville-centre, il l'est moins dans les communes environnantes. Dans l'ensemble de ces territoires isolés, le temps d'accès au lieu de travail dépasse la demi-heure de voiture pour 28 % des personnes en emploi, soit 4 points de plus que la moyenne régionale. La proportion de jeunes qui ne sont ni en emploi ni en formation y est supérieure (40 % dans les zones de Marle et Guise contre 27 % dans la région). La situation sociale des habitants se dégrade tout comme l'accès aux équipements.

Parmi ces territoires éloignés des équipements, 42 territoires de vie (Montdidier, Péronne, Vervins) sont répartis dans le rural de tous les départements à la quasi-exception du Nord. Ils représentent 11% de la population régionale, se singularisent davantage par **un isolement croissant** sur la période récente. La part de la population qui accède aux équipements de proximité en moins de 7 minutes a baissé de 7 points en dix ans ▶ **figure 3** contre - 1 point seulement au niveau régional. Par exemple, le nombre

de médecins généralistes a diminué de 7 % sur la période tout comme le nombre de dentistes. Ainsi, parmi les 184 communes qui disposaient d'au moins un généraliste, 20 ont perdu leur dernier médecin en une dizaine d'années.

Dans 25 autres territoires de vie éloignés des équipements, principalement dans l'Aisne (Laon, Soissons, Château-Thierry...) et plus ponctuellement dans la Somme et le Pas-de-Calais, c'est davantage la **situation sociale qui se détériore fortement**. Ils affichent un taux d'emploi particulièrement faible et une part de jeunes non diplômés très élevée. Sur les dix dernières années, les difficultés en termes d'emploi se sont davantage accentuées, creusant l'écart avec la moyenne régionale. Ainsi, la part des chômeurs de longue durée a augmenté de 2,5 points et celles des jeunes non insérés de 4,6 points.

Des territoires périurbains où la situation sociale s'améliore

Dans les territoires périurbains, à mi-chemin entre les territoires ruraux en difficulté et les pôles urbains de la région, la population bénéficie de bonnes conditions d'accès aux équipements et aux services. En outre, sur les dix dernières années, la situation sociale s'améliore. En revanche, la forte part des maisons individuelles, perçue par les ménages comme un élément positif de la qualité de vie ▶ **méthodologie**, est toutefois à interroger au vu des nouveaux objectifs de développement urbain, notamment ceux de zéro artificialisation nette et de sobriété énergétique.

Certains territoires aisés mais avec des inégalités se concentrent des Flandres à la Pévèle (Templeuve...), et autour des grands pôles urbains d'Arras, Amiens et du Sud de l'Oise. Ils accueillent 20 % de la population régionale. Les habitants y bénéficient d'une qualité de vie plus favorable : 96 % de la population réside à moins de 7 minutes des équipements de proximité. Ils sont moins touchés par le chômage et la pauvreté qu'au niveau régional (respectivement 3 et

8 points de moins). De plus, la participation électorale et la pratique sportive en club, plus importantes qu'en moyenne régionale témoignent d'une bonne intégration sociale. Toutefois, le niveau de vie en moyenne élevé peut masquer d'importantes inégalités. Ainsi, dans certaines zones, le taux de chômage dépasse 7 % comme à Coudekerque ou à Marly alors qu'il s'établit à moins de 3 % à Templeuve ou Pont-à-Marcq. Cependant, la tendance globale de l'ensemble de ces territoires périurbains aisés est plus favorable qu'en moyenne régionale : le taux de chômage y a augmenté moins fortement, et la part des bacheliers plus rapidement. L'attractivité de ces territoires s'accompagne néanmoins d'une artificialisation accrue, en particulier dans la Pévèle (Pont-à-Marcq et Templeuve) ou la banlieue lilloise (Wambrechies et Haubourdin). L'étalement urbain, dans ces territoires où la périurbanisation est relativement ancienne, se matérialise de plus en plus par le biais d'immeubles, conduisant à une diminution de la part de maisons individuelles qui reste néanmoins élevée.

La périurbanisation initiée dans la deuxième moitié du XXe siècle s'est dans un premier temps concentrée à la proximité des grandes villes. Au fil des décennies, l'allongement des déplacements domicile-travail a élargi la zone d'influence des métropoles. À l'échelle des Hauts-de-France, entre 2008 et 2018, la périurbanisation s'est étendue le long de la côte de Calais à Dunkerque, entre Saint-Omer et Béthune ou au sud-ouest d'Amiens. Dans ces **territoires moyennement aisés** résident 8 % de la population régionale dont la situation sociale, un peu moins favorable que dans les territoires périurbains de plus longue date, s'améliore sous l'effet de l'arrivée de nouvelles populations. En effet, 14 % des habitants sont en situation de pauvreté et 6 % des actifs recherchent un emploi depuis plus d'un an, soit respectivement 4 et 2 points de moins que la moyenne régionale. Conséquence de leur attractivité récente, ces territoires et en particulier ceux à proximité du bassin minier se singularisent par l'accélération de l'artificialisation au cours des dernières années (construction de

► 2. Les principaux indicateurs de qualité de vie par type de territoire en 2018

Classe	Part de la population ayant accès à un équipement de proximité en moins de 7 minutes (en %)	Taux de pauvreté (en %)	Part des espaces artificialisés (en %)	Part des chômeurs de longue durée (en %)
Éloignés des équipements dont la situation sociale se détériore	88,4	17,7	7,3	8,6
Éloignés des équipements dont l'isolement augmente	78,8	15,5	5,0	7,0
Périurbains aisés mais avec des inégalités	96,0	9,7	10,2	5,0
Périurbains moyennement aisés avec amélioration	93,8	14,2	8,8	6,4
En difficultés sociales dont la situation se détériore	98,9	26,6	24,8	11,9
En difficulté sociale dont la situation s'améliore	99,3	21,8	39,6	9,2
Urbains et fortement aisés mais avec d'importantes inégalités	99,2	17,1	24,5	7,1
Aisés en perte de vitesse	98,9	19,9	15,1	7,7

Sources : Insee, BPE 2020, Filosofi 2018, Recensement de la Population 2018, Corine Land Cover 2018.

► 3. Les indicateurs d'évolution de la qualité de vie par type de territoire

Classe	Évolution de la part de la population ayant accès à un équipement de proximité en moins de 7 minutes (en points)	Évolution de la part des actifs occupés résidant à 30 minutes ou moins de leur lieu de travail (en points)	Évolution de la part des maisons dans les logements individuels (en points)	Évolution de la part des 18-25 ans non insérés (en points)
Éloignés des équipements dont la situation sociale se détériore	- 1,6	- 4,1	- 0,5	4,6
Éloignés des équipements dont l'isolement augmente	- 7,1	- 3,3	0,3	4,0
Périurbains aisés mais avec des inégalités	- 0,8	- 2,5	- 2,0	2,5
Périurbains moyennement aisés avec amélioration	- 1,3	- 2,4	- 0,6	1,0
En difficultés sociales dont la situation se détériore	0,2	- 3,5	- 1,2	4,4
En difficultés sociales dont la situation s'améliore	0,1	- 2,8	- 1,6	- 0,6
Urbains et fortement aisés mais avec d'importantes inégalités	- 0,1	- 0,7	- 2,1	1,0
Urbains aisés en perte de vitesse	- 0,1	- 3,0	- 0,8	1,8

Source : Insee, base permanente des équipements 2020 et 2013, recensements de la population 2018 et 2008.

logements, installation d'entreprises telles qu'Amazon dans le territoire de Flers-en-Escrebieux).

Bassin minier, Val de Sambre : accentuation des difficultés sociales

Dans le bassin minier, le Val de Sambre (autour de Maubeuge), à Tourcoing et Roubaix, les **difficultés sociales** des habitants sont prégnantes. Si l'environnement urbain facilite l'accès aux équipements et services, le niveau de vie des habitants et la situation économique des territoires de résidence freinent l'installation de certains services. Ainsi, la population, dont 26 % se trouve en situation de pauvreté, dispose de la plus faible capacité d'accueil d'enfants de moins de 3 ans.

Au sein de cette catégorie de territoires en difficultés sociales, près d'un quart de la population régionale vit dans des territoires où la **situation sociale se détériore** : la pauvreté et le chômage évoluent défavorablement au cours des dernières années. Les habitants y sont moins qualifiés qu'en moyenne régionale et par conséquent moins insérés sur le marché du travail : 35 % des jeunes ne sont ni en emploi ni en formation. Les habitants des grandes villes sont les plus exposés à cette détérioration. À Douai, les revenus baissent fortement, tandis qu'à Boulogne-sur-Mer, Maubeuge et Denain la part des chômeurs croît d'au moins 3,5 points entre 2008 et 2018, soit deux fois plus rapidement qu'à l'échelle régionale. À ces difficultés économiques et sociales s'ajoute une insertion sociale dégradée qui se traduit notamment par un faible taux de licenciés sportifs, en particulier à Roubaix et Creil ou par une faible participation aux élections présidentielles. Ainsi, à Tourcoing et Lens, plus d'une personne inscrite sur trois ne s'est pas déplacée pour voter au scrutin de 2017.

À rebours de cette tendance, dans d'autres territoires en difficultés sociales principalement situés entre Béthune et Valenciennes, la **situation sociale des habitants s'est améliorée** sous l'effet

d'un regain d'attractivité généré par une extension de la périurbanisation. En effet, ces espaces urbains mais moins denses que ceux au cœur du bassin minier ont tiré profit de leur proximité avec des grandes villes telles que Lille, Arras, Valenciennes. En corollaire, l'artificialisation a également connu une croissance soutenue. La structure sociale a fortement évolué avec l'installation de nouvelles populations souvent bien insérées sur le marché du travail. Parmi les actifs occupés, la part des employés et des ouvriers a baissé au profit des professions intermédiaires et des cadres. Aussi, le niveau moyen de qualification s'est accru tandis que le chômage a reculé. Les petites villes aux alentours de Lens sont particulièrement concernées : c'est le cas des territoires d'Avion, Harnes et Courcelles-lès-Lens. L'amélioration très marquée de la situation individuelle est tempérée par les effets négatifs de cette attractivité sur l'environnement : la part d'espaces artificialisés augmente fortement et la qualité de l'air y est davantage dégradée que dans les pôles urbains.

Autour de Lille, Amiens et Senlis, une population aisée malgré de fortes inégalités

Dans la métropole lilloise, à Amiens, et au sud de l'Oise, les territoires de vie se distinguent par une **urbanisation importante** et une population aisée. Cette dernière rencontre peu de difficultés à accéder aux équipements grâce à la densité du tissu urbain et à l'attractivité du territoire qui favorise le dynamisme économique. De plus, 80 % de la population se rend en moins de 30 minutes sur son lieu de travail. La situation générale d'aisance sociale cache toutefois d'importantes inégalités, les populations les plus précaires faisant face à des difficultés spécifiques dans les grands centres urbains. Par exemple, la suroccupation des logements y est plus répandue que dans les territoires plus défavorisés socialement.

Parmi ces espaces urbanisés, des territoires se singularisent par la coexistence

d'une aisance sociale et de fortes inégalités. Ils représentent 12 % de la population régionale. Le **niveau de vie** des populations concernées croît de 2,6 % entre 2008 et 2018 et particulièrement dans les zones les plus aisées comme Mouvaux, Marquette-lez-Lille et Le Touquet où l'augmentation est supérieure à 10 %. Cette hausse peut être liée à des changements importants de structures sociales sous l'effet des migrations résidentielles. Ce phénomène de gentrification concerne tout particulièrement une zone continue au nord de Lille allant de Saint-André-lez-Lille à Croix, où l'augmentation de la part de cadres est comprise entre 6,2 et 8,5 points. À l'image d'autres territoires de vie urbains aisés, les inégalités y sont particulièrement fortes. Dans les grandes villes, les difficultés sociales sont plus fréquentes comme à Lille, Amiens, où au moins 20 % des résidents sont pauvres. Enfin, les habitants vivent dans un espace dont un quart est artificialisé, soit 2,5 fois plus qu'en moyenne dans la région. La qualité de l'air est particulièrement dégradée, notamment à Lille et ses environs.

D'autres espaces urbanisés, regroupant 6 % de la population des Hauts-de-France et situés à Compiègne, Arras et dans la banlieue lilloise, sont en **perte de vitesse** en ce qui concerne les conditions sociales. S'ils restent plus aisés comparativement à l'ensemble de la région, les inégalités sont plus fortes et des difficultés sociales peuvent persister. Avec une personne concernée sur cinq, la pauvreté est plus répandue que dans la région et peut en partie s'expliquer par une part importante de familles monoparentales, dont la croissance est la plus élevée de toute la région. Le taux de chômage de longue durée croît plus fortement tandis que la participation aux élections présidentielles chute de près de 5 points. ●

**Marie-Michèle Legrand, Guilhem Raspaud
(Insee Hauts-de-France)**



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Définitions

La mesure de la **qualité de vie** est multifactorielle, mais il n'est pas possible d'analyser tous les aspects qui peuvent y concourir. Ainsi, le développement du numérique dans la vie quotidienne a rendu l'accès aux infrastructures numériques indispensables. Cette dimension n'a toutefois pas pu être intégrée dans l'analyse.

Le zonage en **territoires de vie** découpe les bassins de vie de plus de 50 000 habitants pour mieux rendre compte de la diversité de la qualité de vie au sein des territoires les plus urbanisés. Les territoires de vie découpent ainsi les grands bassins de vie autour des pôles de services. La France métropolitaine est ainsi constituée de 2 677 territoires de vie, les bassins de vie de moins de 50 000 habitants étant conservés en l'état.

La **gamme d'équipements de proximité** est composée de 24 équipements soit un nombre plus restreint qu'usuellement. Cet ensemble contient entre autres le plombier, l'électricien, le salon de coiffure, le restaurant, l'agence immobilière, la boulangerie, l'école élémentaire, le médecin généraliste, le terrain de tennis, le terrain de grands jeux, etc.

Le **temps d'accès** correspond au temps le plus court que met un habitant entre sa commune de résidence et l'équipement considéré, en voiture et en heure creuse. Il est calculé à l'aide du distancier METRIC (mesure des trajets inter-communes/carreaux).

Le **niveau de vie** est ici mesuré par le revenu net imposable moyen annuel par foyer fiscal. Le revenu net imposable moyen est le revenu net imposable de l'ensemble des foyers fiscaux (imposés et non imposés) rapporté au nombre de foyers fiscaux.

Le **taux de pauvreté** est la part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté monétaire fixé à 60 % du niveau de vie médian.

► Méthodologie

Un travail en collaboration avec la Division des Conditions de Vie des Ménages de l'Insee a permis d'établir la pertinence des indicateurs retenus en les rapprochant du ressenti de la qualité de vie issu des enquêtes ressources et conditions de vie des ménages (SRCV). Sur cette base, la qualité de vie a été mesurée selon deux temporalités : une statique, avec un état des lieux en 2018 ; une dynamique, avec l'évolution des principaux indicateurs sur la période récente, généralement de dix ans. Pour chacune de ces temporalités, une typologie a été produite, permettant ainsi de classer les territoires de vie selon des caractéristiques proches. La répartition finale retenue dans cette étude est le résultat de la confrontation de ces deux typologies : par exemple, les territoires qui étaient en difficulté sociale en 2018 se répartissaient en évolution dans deux catégories principales en dynamique (dégradation de la situation sociale ou amélioration de la situation sociale). Certains croisements comptant peu de territoires de vie n'ont pas été analysés en détail. Les territoires de vie concernés sont donc considérés comme « non classés ».

► Sources

Le **recensement de la population** constitue la principale source mobilisée dans cette étude, que ce soit pour les données sur l'emploi et le niveau d'éducation.

La **base permanente des équipements** (BPE) permet de localiser les équipements et services. Associée à l'**outil Metric**, elle permet de mesurer des temps d'accès aux équipements et services.

Les revenus et les taux de pauvreté sont calculés par à partir de la **source Filosofi**.

Quelques **sources externes** à l'Insee ont été mobilisées, comme les données du Ministère de la jeunesse et des sports sur les licenciés d'un club de sport, ou celle d'ATMO Hauts-de-France pour la mesure de la qualité de l'air dans les Hauts-de-France.

► Pour en savoir plus

- « Vivre en Île-de-France a un effet négatif sur la satisfaction dans la vie », *Insee Analyses* n° 71, février 2022.
- « Satisfaction et privation matérielle et sociale en 2021 – Après un an de pandémie, davantage d'insatisfaction mais des budgets moins contraints », *Insee Focus* n° 261, février 2022.
- « Une approche de la qualité de vie dans les Hauts-de-France », *Insee Dossier Hauts-de-France* n° 5, novembre 2016.
- « Départs des Franciliens vers la province : des écarts de niveau de vie parfois importants avec leurs nouveaux voisins », *Insee Analyses Île-de-France* n° 157, septembre 2022.

